

Directeurs nés du Tiers Ordre et ayant l'expérience du fonctionnement et de l'organisation des Fraternités, les Pères du 1^{er} Ordre seront plus à même d'établir la nouvelle Fraternité sur des bases solides et de lui donner une vigoureuse impulsion vers l'avenir. Toutefois, bien qu'il soit avantageux au Directeur de recourir aux Pères du 1^{er} Ordre, leur intervention n'est pas indispensable. Les pouvoirs de Directeur dont le prêtre s'est servi jusqu'à présent pour recevoir des Tertiaires isolés et leur conférer les Indulgences de l'Ordre lui donnent aussi le droit d'ériger la Fraternité quand le moment est venu.

Le Directeur ne doit pas oublier qu'entre autres conditions nécessaires, il faut demander à l'Ordinaire la permission d'ériger la Fraternité et la reconnaissance de l'Eglise ou de tel oratoire comme siège de la Fraternité et lieu de réunion, à l'effet de gagner les Indulgences accordées par la Règle.

S'il y a un nombre suffisant d'hommes et de femmes, le Directeur pourra ériger simultanément deux Fraternités. Ordinairement, chaque Fraternité doit avoir un Titulaire, choisi de préférence parmi les Saints de l'Ordre.

En même temps que l'érection canonique, a lieu la nomination du Discrettaire et des officiers, conformément à ce qui est ordonné dans la Règle. Le tout se fait avec les cérémonies prescrites dans le Rituel et consignées dans tous les manuels du Tiers-Ordre.

Quel que soit le mode d'élections qu'on adoptera dans la suite pour la Fraternité, le choix des premiers officiers et discrets est généralement fait directement par le Directeur ou par le Père Visiteur. Il sera même prudent de ne faire qu'un Discrettaire provisoire, pour un an. Il y aura tout avantage à laisser le Discrettaire faire ses preuves durant une année, avant de le fixer dans les charges par une élection régulière définitive.

Enfin, il faut avoir soin de rédiger le Procès-Verbal de l'érection suivant la formule indiquée dans le Rituel.

Voilà donc la Fraternité canoniquement constituée, les cadres sont formés. Voyons maintenant comment les remplir et procurer leur fonctionnement.

(A suivre)